Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 68 (1923)
Heft: 6

Artikel: Un thème tactique à l'usage d'une compagnie d'infanterie
Autor: Schmidt
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340683

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un thème tactique
à l'usage d'une compagnie d'infanterie.

Des circonstances imprévues m'ont empêché de continuer la publication que j'avais commencée dans la *Revue militaire suisse* de mai 1921. Je la reprends aujourd'hui, espérant retrouver auprès de mes camarades le même encouragement qu'autrefois.

La Compagnie encadrée dans l'attaque

Situation générale : 1er mars 5 h. 30 (Lausanne, 1 : 100 000).

Un régiment combiné *rouge* attaquant de Progens sur Semsales a coupé de son gros une arrière-garde *bleue* et l'a rabattue sur les pentes du Niremont.

Le 1er mars à 8 h. le régiment combiné *rouge* continue son action comme suit :

Le bataillon Albert renforcé fixe les bleus sur les pentes ouest du Niremont.

Le gros du régiment progresse en direction de les Alpettes 1416-le Vieux-Chalet, dans le vallon de la Trême.

Composition du bataillon Albert renforcé : 4 compagnies de fusiliers, 1 compagnie de mitrailleuses d'infanterie, 1 batterie de montagne, une demi-section de sapeurs.

Situation du bataillon à 8 h. (croquis No 1).

A 8 h. 30, le chef de bataillon ordonne à ses compagnies :

A notre gauche, le bat. B. a dépassé la lisière est de Semsales et s'engage en direction des Alpettes. A 9 h. 30, la tête de la colonne de droite de notre division doit atteindre Châtel-St-Denis, d'où elle marchera en remontant la Veveyse de Châtel, sur les cols de Chaux et de Lys.

Notre bataillon s'accroche à l'ennemi et le fixe.

La compagnie Duruz (plus une section de mitrailleuses) se met en possession de Montalban et de en l'Essert.

La compagnie Weber enlève le Molard, Molard-Marmet, Moilles-Dessous.

La compagnie Henry s'empare du 899 Pré Chambard et progresse de là sur la Cailleta.

La compagnie Jacques demeure réserve couvrant l'aile droite.

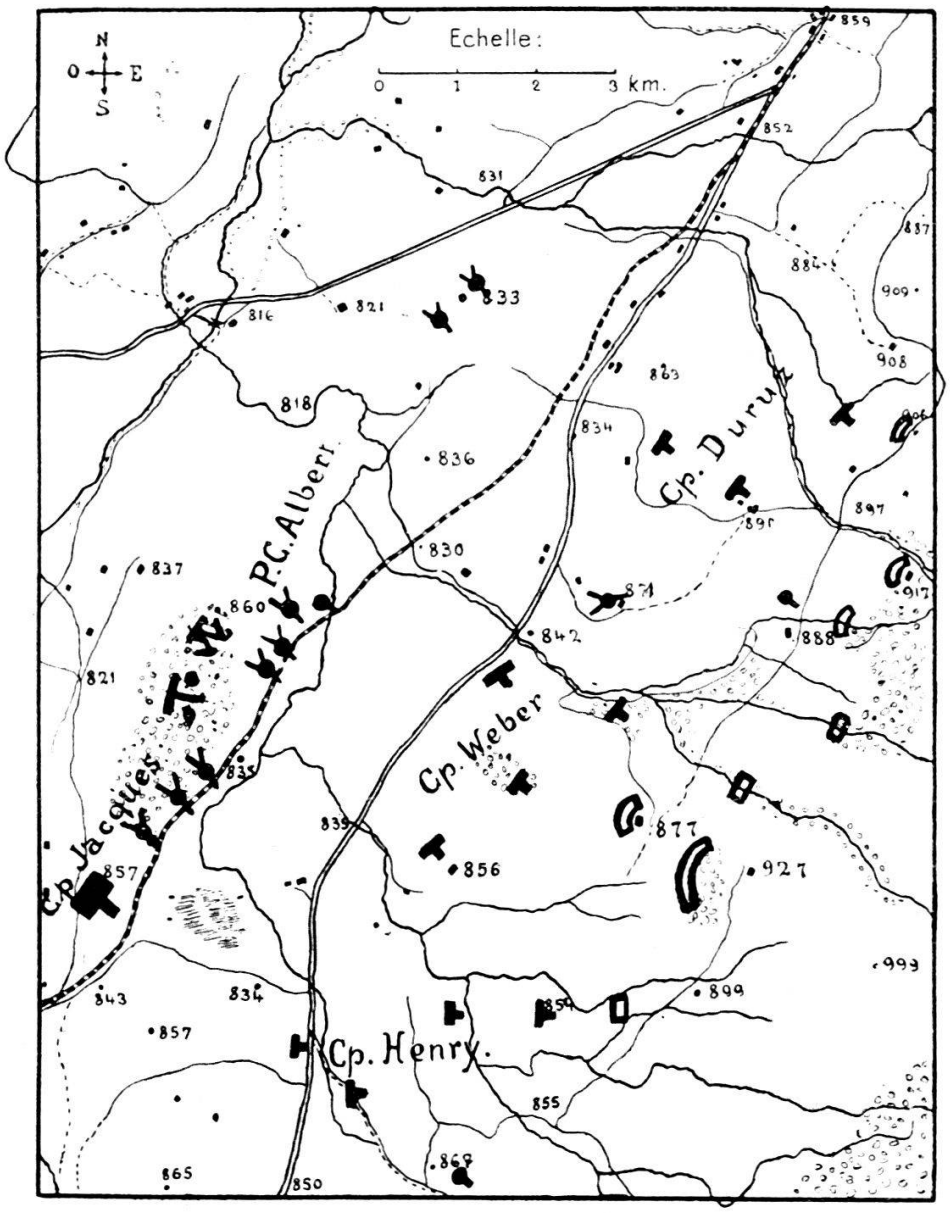

Croquis n° 1. — Bleu ▭ Rouge ▬

Soudures : entre le bataillon B. et la compagnie Duruz : une droite partant du 833 sortie sud-ouest de Semsales par le nord de Montalban, et le 1461 ;

Entre les compagnies Duruz et Weber : une droite partant du ruisseau 700 m. au sud du 833 – la Montagnette – 1431 ;

Entre les compagnies Weber et Henry : une droite partant de la halte de Prayoud à Moille-Progin.

La compagnie de mitrailleurs (moins une section) : *a*) couvre le flanc droit de la ligne d'attaque du bataillon; *b*) coopère à l'attaque de la compagnie Weber sur le Molard.

La batterie de montagne : *a*) travaille en liaison avec la compagnie Weber sur le Molard et Molard-Marmet; *b*) interdit le secteur la Cailletta, en l'Essert.

La demi-section de sapeurs est aux ordres du commandant de la batterie.

Axes de transmission.

Pour la compagnie Duruz : la voie ferrée.
» » » Weber : le ruisseau 842-830.
» » » Henry: le ruisseau 835-835.

Mon P. C. : angle nord du bois de Montabliet, vers la voie ferrée.

L'expédition de cet ordre est assurée par coureurs aux capitaines Duruz, Weber et Henry. Il est donné verbalement aux autres commandants d'unité.

Je suivrai la compagnie Weber (croquis N° 2).

A 8 heures étaient déterminés devant elle : 1 F. M. des G. V. à Le Molard. Le bois 927 fortement tenu, un F. M. dans sa partie nord. Une mitrailleuse postée à l'angle ouest du bois L. Un F. M. placé dans le ruisseau au nord-est de Le Molard.

Les trois facteurs nécessaires à l'élaboration du plan (les armes ennemies, le terrain, la manœuvre du bataillon) étant en mains du capitaine, il doit se livrer à un triple travail : méditer, apprécier, ordonner.

Malgré l'importance absolue de chacun de ces actes, il faut n'y consacrer qu'un temps restreint. C'est celui qui a le plus de coup d'œil, de bon sens, de décision, qui l'emporte dans la guerre ; le timoré et l'indécis font toujours œuvre néfaste. Par conséquent : de la promptitude dans la méditation, de la justesse dans l'appréciation, de la clarté dans l'ordre.)

L'observation du dispositif de l'ennemi démontre que le centre de résistance de Le Molard est efficacement flanqué. La manœuvre pour la destruction de ces flanquements s'impose, et le plan Weber consiste à :

1. Détruire la mitrailleuse et neutraliser le point 927.
2. S'emparer de Le Molard.

3. S'emparer du point 927, pour engager son action sur Molard-Marmet.

Pendant qu'il élabore son plan, le capitaine Weber est

(La distance figurée par les divisions de l'échelle est de 200 m.)

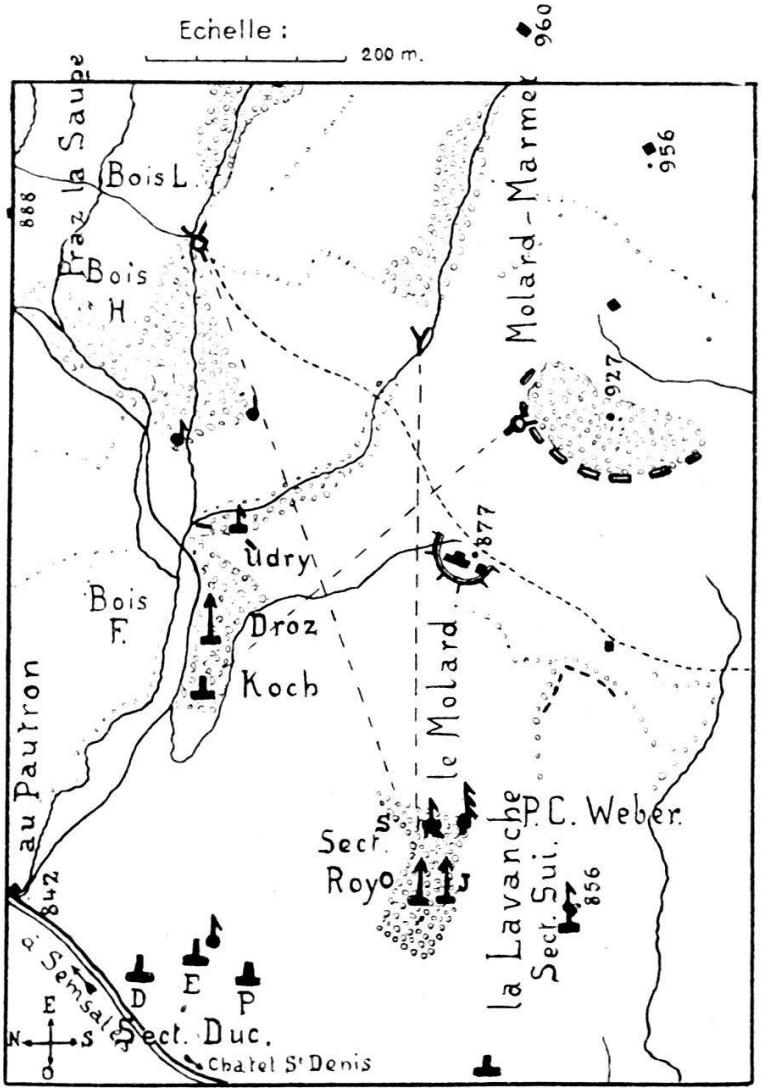

Croquis n° 2. — Bleu ☐ Rouge ■

rejoint par un officier de liaison de la batterie de montagne, et un officier de la compagnie-mitrailleuse d'infanterie. Il s'informe des possibilités de tir de la batterie dans le secteur le bois L.-927. Le capitaine d'artillerie interrogé par fil répond que la batterie peut agir immédiatement. Le lieutenant de mitrailleurs lui apprend en outre qu'une section de trois pièces est prête à soutenir son attaque.

Ici se pose une question. Faut-il donner en une fois l'ordre

pour les trois opérations successives, ou doit-on se borner à n'ordonner que la première opération ?

Les deux façons d'agir présentent des avantages et des inconvénients. L'ordre complet oriente les sous-ordres à fond sur l'ensemble du plan et sur les détails de l'exécution. C'est un avantage; la manœuvre n'en deviendra que plus sûre et plus habile de la part de chacun. Mais si une circonstance imprévue fait échouer lamentablement la première opération, tout le plan est détruit et l'ordre aura été formulé en vain. Plus que cela, il faudra donner un contre-ordre, ce qui est la pire des choses. L'inconvénient est si considérable qu'il fait passer l'avantage au second plan.

D'autre part, ordonner une action sans faire entrevoir la succession des actes, limite considérablement l'initiative des sous-ordres, et cet emprisonnement peut avoir des suites funestes. Conclusion : on ordonnera successivement les opérations, en faisant ressortir, dans le premier ordre, le plan général.

Le capitaine Weber appelle à lui les lieut. Roy et Duc, deux agents de liaison de la section Jan, deux de la section Gui, et à 8 h. 50 il formule au P. C. l'ordre suivant :

Ma compagnie s'empare de Le Molard et du point 927. Je prévois trois opérations successives : 1° L'occupation du bois H par la section Jan. 2° La prise de Le Molard par la section Roy. 3° L'assaut du point 927 par la section Duc.

Première opération : La section Jan s'empare du bois H et de la partie ouest du bois L. Elle occupe la lisière sud du bois H, de façon à intervenir par son feu dans la direction de la lisière du bois au nord de 927.

Pendant ce mouvement la batterie de montagne prend sous son feu la mitrailleuse à la pointe ouest du bois L, et neutralise le secteur bois L.–point 927.

La compagnie de mitrailleuses neutralise Le Molard.

Signaux : Fanion blanc : demande de feu d'artillerie. Fanion rouge et blanc : arrêt du feu d'artillerie. Fanion bleu : la tâche est terminée.

Axe de transmission. Pour signaux : l'angle du bois à 150 m. au nord de Le Molard.

Pour coureurs : le ruisseau jusqu'à la route Châtel-St-Denis-Semsales et de là au P. C.

Parallèlement au mouvement de la section Jan, la section Duc se porte dans le bois F, d'où elle se prépare à agir par le feu sur Le Molard et dans le secteur Le Molard-le ruisseau, 150 m. plus au nord.

Le P. C. ne change pas d'emplacement.

La section Jan est fractionnée sur une profondeur de 100 m. 300 m., dont 50 de terrain découvert, la sépare de son objectif. La largeur du bois H. varie de 100 à 150 m.

A sa gauche la compagnie Duruz tient Praz-La Sauge, 888, où le combat paraît être violent. La patrouille qui s'est glissée dans le bois H. annonce qu'une faible subdivision ennemie occupe le bois à 50 m. de la lisière ouest. Jan décide : 1° de battre la mitrailleuse par un feu de flanc ; 2° de bousculer le barrage et d'emporter la mitrailleuse de front.

Il rassemble ses chefs de groupes et son grenadier-chef à l'extrémité gauche du groupe Udry, et ordonne :

Un petit détachement ennemi barre le bois H, à 50 m. de la lisière.

La compagnie Duruz nous couvre à gauche jusqu'à la hauteur du bois L.

Appuyé par notre art. et nos mitr., notre section va s'installer dans le bois H et le bois L.

Le groupe Droz passe le ruisseau, et se place à la lisière nord-est du bois H, d'où il prend la mitrailleuse sous un feu de flanc.

Le reste de la section se forme en trois échelons.

1er échelon : les grenadiers des groupes Udry et Koch. Tâche : briser le barrage, s'emparer de la mitrailleuse en liaison avec le groupe Droz. Signes : le bras levé, demande de feu au groupe Droz.

2e échelon : le groupe Udry. Tâche : nettoyer le bois, s'installer à la lisière sud, prendre sous le feu le pied nord de la colline 927.

3e échelon : le groupe Koch. Tâche : occuper la pointe sud du bois H. avec direction de feu Le Molard.

Les échelons se suivent à 30 mètres. Les groupes me feront rapport quand ils seront prêts.

Le mouvement commence à 9 h. 15.

Je marche entre le deuxième et le troisième échelon.

Ces tâches, résolues avec notre armement actuel, demandent la mise en ligne de tous les fusils des groupes.

Sitôt que nous aurons le fusil-mitrailleur, ce sera lui qui

les résoudra, et les fusiliers n'auront qu'à couvrir son action et à exploiter son rendement. Notre instruction individuelle doit donc tendre à faire de chacun de nos hommes un tireur émérite, pour qu'au moment voulu chacun puisse servir un fusil-mitrailleur après quelques heures de travail seulement.

Une discussion sur l'exécution de détail de la part des groupes n'est possible que sur le terrain. J'admets la réussite de l'exécution.

* * *

A 9 h. 25 le barrage est rompu, les grenadiers continuent dans la direction du bois L. Le lieutenant Jan demande l'arrêt du feu d'artillerie ; le chef du groupe des grenadiers appelle le feu du groupe Koch. A 9 h. 30 la mitrailleuse est prise car, sous la violence du feu d'artillerie, elle n'a pu abandonner sa position.

Que s'est-il passé, pendant ce temps, à la section Duc ?

100 m. la sépare de son objectif. Le terrain est découvert, mais l'ennemi neutralisé. Il faut chercher la solution rapide et profiter de l'abri actuel pour l'organiser. Il appelle à lui ses chefs de groupes.

Notre art. et nos mitr. vont neutraliser l'ennemi pour permettre à la section Jan de s'emparer de l'angle du bois L.

Le groupe D appuye 50 m. à gauche. Sur ce groupe la section se forme en ligne de tir, à deux pas, et se prépare à bondir.

Sur mon signe, elle se précipitera dans le bois F.

Le mouvement se prépare immédiatement.

Dans le bois, il pousse les groupes E. et D. à la lisière sud-est, entre le chemin et le ruisseau, et les prépare au feu dans le secteur Le Molard - 927. Le groupe P. est placé en réserve au centre.

(On peut se demander ici pourquoi l'emploi de cette formation linéaire, alors que partout et toujours on parle de diluer et de s'étendre en profondeur. C'est parce que Duc est à l'abri dans un repli de terrain, parce que l'ennemi est neutralisé, parce qu'enfin, en moins d'une minute, il aura transporté tout son monde dans le bois F. où il peut reprendre le fractionnement en profondeur.)

A 9 h. 30 la tâche des deux sections est accomplie.

Le capitaine Weber donne à ce moment son deuxième ordre verbalement au lieut. Roy, par coureurs aux lieut. Duc, Jan et Gui.

La section Roy s'empare de Le Molard.

Couvrent et appuyent son action : *a*) La cp. de mitr. par des barrages latéraux. *b*) La batterie de mont. par un feu de barrage de 3 min. *c*) La section Duc, par le feu sur le pied et la face ouest de Le Molard. *d*) Les sections Gui et Jan en interdisant le terrain Le Molard-927. Base d'assaut : le repli de terrain 50 m. à l'ouest de l'objectif. Le feu de barrage commence à 9 h. 50, l'assaut se donne à 9 h. 53. Fanion bleu : la section est en place.

Le P. C. ne change pas d'emplacement.

Ordre spécial à la section Gui : déterminer l'occupation de la partie sud et sud-ouest du point 927.

Le lieut. Roy a 20 minutes pour tout préparer. Ses ordres seront donc un modèle de concision sans perdre en clarté. Il appelle ses chefs de groupes.

La section va donner l'assaut sur Le Molard.

Le groupe J se déploie à droite du groupe S.

Le groupe O, 2e échelon, derrière le groupe S.

Pendant le feu de barrage les groupes J et S gagnent leur base d'assaut : le repli de terrain 50 m. en avant de la ferme.

L'assaut se donne à 9 h. 53 : groupe J sur la partie sud ; groupe S sur la partie nord.

Le groupe O reste en réserve ici.

Après l'assaut, les groupes J et S s'installent dans le terrain conquis avec direction de feu : point 927.

A 10 h. la situation de la compagnie est la suivante :

P. C. Weber, transféré du bois de La Lavanche au Molard ; section Gui, toujours au point 856 ; section Roy, au Molard, cote 877 ; section Duc, bois F. ; section Jan, bois H.

La première partie de la tâche étant terminée, il faut organiser la seconde.

Aussi longtemps que le bois 927 est en possession de l'ennemi, tout mouvement dans la direction de Molard-Marmet est impossible, malgré la position favorable de la section

Jan. D'autre part, la pression de la colonne de droite va bientôt se faire sentir et de même celle du régiment dans la direction des Alpettes. Il importe de mordre l'ennemi davantage encore, afin qu'il ne puisse rien distraire de son front pour garnir ses flancs.

Le troisième ordre doit donc intervenir rapidement.

La section Duc s'empare du 927.

Echelons de feu : La section Roy : but, la lisière nord et nord-ouest du 927. La section Gui : but : la lisière ouest et sud du 927. La cp. de mitr. : but, la lisière nord du 927.

Couverture : La batterie interdit le secteur Pré-Chambard-999-Molard–Marmet.

Base d'assaut : le ruisseau au nord du 927.

Fanion jaune : demande du feu d'infanterie.

Fanion rouge : demande du feu de mitrailleuse.

Le P. C. demeure à Le Molard.

Le mouvement commence immédiatement. L'assaut se donne à 10 h. 20.

Au reçu de cet ordre, la section Roy fait rejoindre le groupe O. de façon à mettre tous ses fusils en ligne sur la lisière ouest du 927.

Dans le même but, le lieut. Gui rallie ses deux groupes d'arrière sur son groupe de tête.

(Notre armée serait-elle dotée du F. M., ou d'une arme analogue, on n'aurait pas besoin de recourir à cette formation linéaire pour obtenir la puissance de feu. Deux F. M. bien desservis rempliraient même un service meilleur. Mais tant que nous ne possédons pas la cellule du groupe de combat, il faut encore faire emploi de ces anciennes formations dans les tâches d'échelons de feu.)

Pendant ce temps Duc organise son attaque.

La patrouille Charles m'annonce que le F. M. a disparu du ruisseau.

La section va donner l'assaut du 927.

Sous la protection du feu des sections Roy et Gui, elle se glisse le long du ruisseau, et se place front la partie nord du 927 comme suit : le groupe E appuye sa gauche au bas de la pente, et se couvre à gauche.

Le groupe P prolonge la droite du groupe E.

Le groupe D prend la place actuelle des groupes E et P, sert d'échelon de feu couvrant le flanc droit de P pendant l'assaut.

Je suis entre les groupes E et P.

Un feu violent de F. M. et V. B. accueille la section Duc dans sa base. Elle se tapit, tout mouvement étant impossible sous cette rafale.

Le capitaine Weber qui, de son nouveau P. C., suit l'action, aperçoit le fanion blanc (demande de feu d'artillerie) à la section Duc, et tandis qu'il charge l'officier d'artillerie d'obtempérer à ce vœu, il reçoit de Duc un court rapport :

Au moins trois F. M. et deux V. B. à l'intérieur de la forêt. Le bois est trop dense pour que je puisse distinguer exactement leur emplacement. Mon repli de terrain est bon, je ne souffre presque pas du feu.

L'officier d'artillerie fait remarquer au capitaine Weber que, pour que la batterie puisse obtenir un résultat dans un bois aussi dense que celui dépeint par Duc, elle devrait disposer d'une quantité de munitions très supérieure à celle qu'elle possède en ce moment; qu'en outre la batterie a une tâche secondaire qu'elle peut être appelée à résoudre d'un instant à l'autre. Détacher une pièce de la batterie n'atteindrait pas le but, car le mouvement depuis la position de la batterie jusque dans le bois F. durerait longtemps et cette pièce devrait tirer au hasard.

Comme pour donner raison au lieutenant d'artillerie, des obus sifflent au-dessus des têtes et vont s'abattre sur la position de mitrailleuses de Montabliet. C'est une batterie ennemie de 37 qui vient de se démasquer aux lisières de forêts à l'est de Molard-Marmet. Instantanément, notre artillerie lui répond.

Le lieutenant de mitrailleurs de son côté déclare que, pour agir, il faut se transporter à l'emplacement de la section Duc, et puisque cette section doit momentanément se terrer, une mitrailleuse qui gagnerait ce secteur deviendrait rapidement la proie de l'ennemi.

J'ouvre une parenthèse. Le commandant de bataillon a vu son mouvement progresser facilement à gauche, et une résistance obstinée s'offrir au centre. Laissant son P. C. à l'angle nord du bois de Montabliet, il se rend personnellement dans le bois de « La Lavanche » qu'il atteint au moment de l'insuccès de la section Duc. Voyant la situation, il intervient :

Les compagnies Weber et Jacques, la compagnie de mitrailleuse agissent en liaison sur le 927.

La cp. de mitr. (moins une pièce) qu'elle met à la disposition de la cp. de réserve, neutralise le secteur 956-899 compris.

La cp. Jacques attaque de Pré-Chambard en direction de 899, et l'est du point 927.

La cp. Weber attaque en direction le sud et le nord du 927.

La bttr. de mont. abandonne sa tâche secondaire et prend sous un feu de barrage la lisière sud et sud-ouest du 927. Durée du feu de 10 h. 57 à 11 h. Elle interdit ensuite la sortie du bois entre Plan-Cuénoud et Montagnette.

La cp. de réserve Henri détache au nord ouest de Prayoud une section d'infanterie et une de mitrailleuses, qui passent sous le commandement du capitaine Jacques pour agir éventuellement en direction Crêt-Mory, Plan-Cuénoud.

L'assaut se donne à 11 h.

Pour cette action les transmissions se font sur « La Lavanche » où je demeure.

Il serait intéressant d'étudier l'action combinée des deux compagnies Jacques et Weber, ainsi que la marche et l'établissement de la section de la compagnie Henri. Cela me conduirait à trop de détails et m'écarterait de mon sujet. Je reste à la compagnie Weber, renvoyant à l'initiative de chacun l'étude d'ensemble.

Conformément à l'ordre reçu au préalable, le lieutenant Gui a déterminé l'occupation de la partie sud du 927. Il apprend à son chef de compagnie qu'un F. M. ennemi est à la corne sud du bois ; des grenadiers et des tirailleurs garnissent la lisière ouest. Une patrouille a subi un barrage de grenades dans le repli à une trentaine de mètres à l'ouest de la forêt.

Le capitaine Weber transmet l'ordre suivant par coureurs.

En liaison avec la compagnie Jacques, notre compagnie doit s'emparer du 927.

L'attaque s'exécute sous la couverture du feu d'artillerie qui battra la lisière ouest de la colline, de 10 h. 57 à 11 h.

La section Gui enlève la partie sud et sud-ouest du 927, et prend front au nord sur le point culminant. Elle indique la prise de son nouveau front à l'aide du fanion rouge et blanc.

La section Roy capte ce signal et le transmet à la section du lieutenant Duc. Dès que celui-ci est prêt à l'attaque, dans le secteur qui lui a été précédemment attribué, il abaisse le fanion rouge et blanc. La section Roy transmet ce signal à Gui.

Le fanion bleu et blanc levé à la section Roy ordonne le départ de l'assaut concentrique des sections Duc et Gui.

Je règle moi-même la liaison avec la compagnie Jacques.

Pendant cette opération, la section Roy bat par son feu la lisière N. du 927 et la section Jan couvre le flanc gauche de la compagnie en direction la Montagnette et Molard-Marmet.

L'attaque Gui part de la haie au sud de Le Molard, à 10 h. 57 et l'assaut se donne à 11 h. à la lisière du bois.

Mon P. C. reste au Molard.

Dès qu'il a reçu cet ordre, le lieutenant Gui fait infiltrer ses groupes jusqu'à la haie d'où doit partir l'attaque. Il appelle à lui leurs chefs pour les orienter :

La section doit s'emparer du bois 927, dans le secteur le bouquet de grands sapins noirs, la pointe sud du bois, et coopérer ensuite à l'assaut de la partie nord du bois. L'artillerie couvrira notre marche dans la base d'assaut qui est le repli à 30 m. à l'ouest de la lisière. Le groupe 1 se glisse vers « Le Mottu » d'où part l'assaut sur l'angle droit du bois. Il nettoiera ensuite la forêt jusqu'au point culminant, en appuyant sa droite à la lisière est du bois.

Le groupe 2 se prépare dans la haie, sa droite à l'extrêmité sud de la haie, sa gauche au repli de terrain, et donne l'assaut dans le secteur angle droit du bois non compris, jusque et y compris le bouquet de grands sapins noirs. Dans le bois il fait une conversion à gauche et nettoie en allant appuyer sa droite au point culminant, sa gauche à la lisière ouest.

Le groupe 3, 2e échelon, se prépare dans la haie, entre les groupes 1 et 2, suit derrière le centre à 50 m. le mouvement du 1er échelon. Le premier assaut s'arrête au point culminant, et dans le nouveau front.

L'assaut sur la partie nord du bois, part de là, au signal du fanion bleu et blanc levé à la section Roy.

Je marche avec le 3e groupe.

Il est temps de conclure. Je voudrais cependant formuler quelques déductions que confirmeront les différents para-

graphes de nos « Principes pour la préparation du combat, 1920-1921 » :

1. Dans le mouvement, on peut, pour combiner une action, élargir le front réglementaire ; mais, au moment de l'assaut, le front doit se rétrécir et correspondre à la force qu'on engage.

2. Tout commandant qui dispose d'une batterie ou du feu d'une batterie, de mitrailleuses ou du feu de mitrailleuses, doit être relié avec elles, non seulement par fil ou signaux, mais par un officier capable de renseigner exactement sur la possibilité d'action de ces armes ; et c'est celui qui dispose du feu qui en règle la demande ou l'arrêt.

3. La liaison du chef de compagnie avec ses sections doit être double : agents, signaux. Les ordres doivent contenir la signification de ces derniers.

4. Les codes de signaux doivent être constamment réglés dans le cadre de l'unité et de la section. Les mêmes couleurs ou les mêmes objets ne doivent pas être employés par les uns et par les autres. Exemple : A la compagnie : fanions ; à la section : bras, coiffure, fusil.

5. Un centre de résistance reconnu doit être tâté avec une force suffisante et des moyens appropriés, afin de forcer l'ennemi à se démasquer.

6. L'artillerie est-elle momentanément empêchée d'agir, ou ne peut-elle agir avec efficacité sur un centre de résistance, il faut faire tomber ce dernier par la manœuvre et recourir autant que faire se peut à des unités voisines.

7. Un front étendu n'autorise pas un commandant de bataillon à perdre la direction du combat dans le secteur qui lui est attribué. Il doit conserver la possibilité d'intervenir à temps dans un secteur spécialement mouvementé.

Lieut.-colonel SCHMIDT.